AVRIL 2019

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FAÇADE MARITIME DES HAUTS-DE-FRANCE

Région
Hauts-de-France

SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Vers une stratégie portuaire coordonnée

La région et ses ports : une ouverture exceptionnelle sur l'Europe et le Monde 1

Stratégie portuaire nationale : vers une coordination des ports de l'axe nord 2

Port régional unique Boulogne sur Mer - Calais : la Délégation de Service Public 3

Boulogne-sur-Mer : 1er port de pêche de France et leader européen de la transformation des produits de la mer 4

Boulogne-sur-Mer : cap sur le commerce et la plaisance 5

Calais : 1er port français de voyageurs 6

Calais Port 2015 : une volonté régionale de développement portuaire 7

Le Grand Port Maritime de Dunkerque : 3ème port de France 8

CAP 2020 : pour le développement du conteneur à Dunkerque 9

Le tunnel sous la Manche : la vitesse de croisière 10

Le Canal Seine - Nord Europe : atout essentiel pour le développement de la logistique 11

Les atouts des ports départementaux ..... 12 - 13

La filière halieutique

Une filière pêche et aquaculture performante et dynamique, à accompagner dans sa modernisation ..... 14 - 15

Tourisme et plaisance : des atouts au service de l'attractivité régionale

Le tourisme littoral 16

Le développement de la plaisance 17

Un contexte économique dynamique, innovant et ambitieux pour la production énergétique

Un territoire spécialisé sur l'excellence énergétique 18

Une contribution essentielle à la transition énergétique 19

La construction et la réparation navale

La force de l'industrie maritime régionale 20

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FAÇADE MARITIME

Pour un développement équilibré de l'économie maritime

Le document stratégique de la façade 22

Pour préserver l'attractivité et les atouts du littoral

Vers un aménagement durable de la frange littorale 23

Risques naturels littoraux

Pour une gestion durable des risques d'érosion et de submersion 24

Le patrimoine naturel et culturel maritime, facteur d'attractivité

Préserver les atouts du littoral pour pérenniser son attractivité 25

DES ENJEUX TRANSVERSAUX : LA CONNAISSANCE ET LA GOUVERNANCE

Pour répondre collectivement aux défis maritimes et littoraux

Une gouvernance adaptée à différentes échelles 27

Renforcer la connaissance, la formation, la recherche et l'innovation pour mieux répondre aux défis du développement durable

L'ambition pour la connaissance, la formation, la recherche et l'innovation 28

Les enjeux de demain 29

Glossaire 31

LA REGION ET SES PORTS : UNE OUVERTURE EXCEPTIONNELLE SUR L'EUROPE ET LE MONDE

120 MT
de traffic annuel

- Le quart du trafic maritime mondial circule dans le détroit du Pas-de-Calais, représentant des opportunités de croissance pour les ports des Hauts-de-France.
- L'ensemble portuaire Dunkerque - Calais - Boulogne-sur-Mer constitue avec le tunnel sous la Manche la première façade portuaire française avec plus de **120** millions de tonnes de trafic en 2018.
- Administré par un Etablissement Public de l'Etat, le Grand Port Maritime de Dunkerque constitue le **3ème** port de France avec **51,6** millions de tonnes de marchandises en 2018.
- Le port régional de Boulogne sur Mer – Calais représente un trafic de **46,9** millions de tonnes en 2018.
- A côté de ces **3** grands ports, le « port à sec » d'Eurotunnel a acheminé **1,7** million de camions et **21** millions de passagers en 2018 entre la France et le Royaume-Uni.
- Enfin, les **5** ports départementaux de Gravelines, d'Etaples-sur-Mer, du Crotoy, du Hourdel et de Saint-Valery-sur-Somme sont dédiés à la pêche et/ou à la plaisance.
- On dénombre **157 000** emplois privés dans le secteur logistique-transport en Région Hauts-de-France. Les infrastructures de desserte sont de qualité et seront confortées avec la réalisation du Canal Seine-Nord Europe.

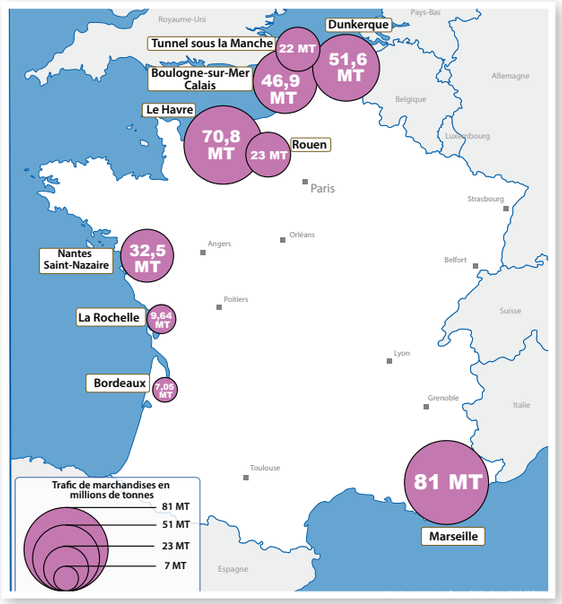

Sources :
Région Hauts-de-France
Port Boulogne - Calais, Dunkerque Port, Eurotunnel, Norlink Ports, Grands Ports Maritimes

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

LA STRATEGIE PORTUAIRE NATIONALE : VERS UNE COORDINATION DES PORTS DE L'AXE NORD

1er
ensemble portuaire français

▶ Avec ses ports maritimes (le port régional de Boulogne-sur-Mer - Calais et le Grand Port Maritime de Dunkerque), le « port sec » d'Eurotunnel, les 20 ports et plateformes intérieurs, la région Hauts-de-France constitue le **premier ensemble portuaire français, identifié sous l'appellation « Axe Nord ».**

▶ Réuni en novembre 2018, le Comité Interministériel de la Mer, présidé par le Premier Ministre Edouard PHILIPPE, a décidé de renforcer la coordination des ports de l'Axe Nord sous l'égide du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine.

▶ Ainsi, la constitution d'un conseil de coordination interportuaire de l'axe nord est actée pour construire une véritable alliance institutionnelle et commerciale.

▶ En parallèle, l'association Norlink Ports travaille à l'élaboration d'une véritable stratégie portuaire régionale, avec la Région Hauts-de-France, l'Etat, les ports maritimes de la façade, le port sec Eurotunnel, les Chambres de Commerce et d'Industrie et l'ensemble des acteurs régionaux de la chaîne du transport.

▶ Par ailleurs, dans le cadre des travaux relatifs à la gestion des conséquences du Brexit, l'État portera une attention particulière à l'adaptation des effectifs de contrôle des services de l'État.

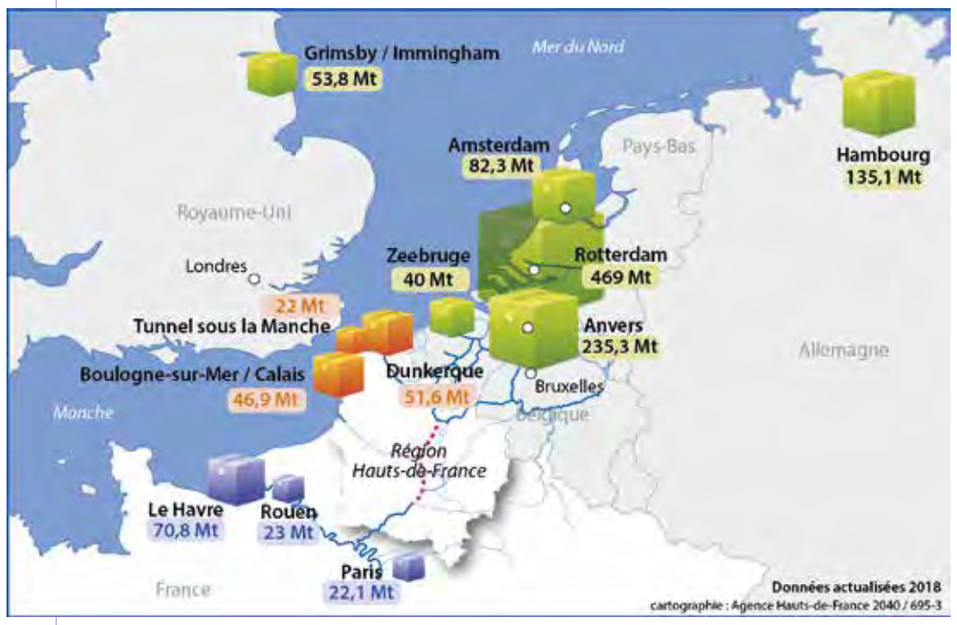

Sources :
Dunkerque Port, Site Internet du port de Rotterdam, Grands Ports maritimes, Port Boulogne - Calais, Eurotunnel

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

PORT REGIONAL UNIQUE BOULOGNE SUR MER - CALAIS LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

200 M€
investis entre 2007 et 2017, hors DSP

900
emplois directs (Région et concessionnaire)

▶ **Depuis 2007,** la Région Hauts-de-France est propriétaire et autorité portuaire des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. Pour remettre en état les équipements et infrastructures portuaires, la Région a investi **200** millions d'euros entre 2007 et 2017, contre environ 2 millions d'euros par an sur la période précédente. Près de **200** personnes travaillent à la Direction Mer Ports Littoral de la Région Hauts-de-France.

▶ **En 2011,** le Conseil Régional a initié une procédure de Délégation de Service Public (DSP) portant sur la gestion et l'exploitation des deux ports, ainsi que sur le projet de Calais Port 2015 (aménagement et extension du port pour l'accueil de nouveaux navires) et permettant de renforcer l'attractivité et de conforter le développement à long terme des deux sites portuaires.

▶ **En 2015,** le contrat de DSP a été attribué à la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) pour une durée de 50 ans et une participation régionale de **270** millions d'euros. La SEPD emploie près de **700** salariés.

▶ Il porte sur la gestion, l'exploitation, la maintenance des sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais et le développement des infrastructures et superstructures. Il inclut également les travaux d'extension du port de Calais (Projet Calais Port 2015), subdélégués par la SEPD à la Société des Ports du Détroit (SPD).

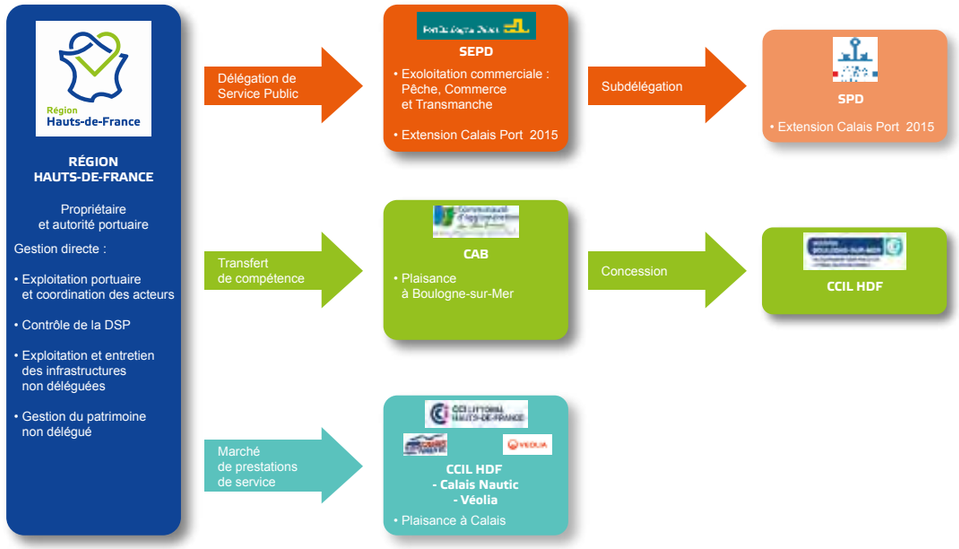

Sources :
Région Hauts-de-France, DMPL

BOULOGNE-SUR-MER : 1ER PORT DE PECHE DE FRANCE ET LEADER EUROPEEN DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER

82,6 M€
de chiffre d'affaires

150
entreprises de transformation

▶ Avec **32 142** tonnes de pêche fraiche enregistrées en 2018, pour un chiffre d'affaires de **82,6** millions d'euros, Boulogne-sur-Mer est le 1er port de pêche de France en volume et en valeur, plaçant les Hauts-de-France au 3ème rang des régions françaises en volume de ventes enregistré en criée.

▶ Soles, flétans, merlans, harengs, homards, etc. Plus de **70** espèces sont débarquées sous la halle à marée de **9 440** m².

▶ Du fileyeur partant à la journée au chalutier congélateur passant **45** jours en mer, près de **160** navires y débarquent leurs poissons. **25** navires battent pavillon étranger (néerlandais ou anglais).

▶ Outre la pêche fraiche débarquée localement, plus de **300 000** tonnes par an de poissons sont transformés à Boulogne-sur-Mer. Les **150** hectares de la zone de Capécure, dédiée à la filière halieutique, accueillent **150** entreprises, faisant de Boulogne-sur-Mer une plate-forme de transformation, de commercialisation et de distribution unique en France et leader en Europe.

▶ Les atouts de la place boulonnaise sont liés à la performance de la plate-forme logistique et au développement de l'ensemble des activités de la filière, de la production jusqu'à la valorisation des coproduits.

Sources :
PROEPP 2017, SEPD 2018, FranceAgriMer, INSEE 2017

Crédits photos :
Région hauts-de-France

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

BOULOGNE-SUR-MER : CAP SUR LE COMMERCE ET LA PLAISANCE

Objectif
1000
anneaux de plaisance

▶ Après une période de forte baisse, le trafic de commerce du port de Boulogne-sur-Mer (enrochements, produits céréaliers) repart à la hausse avec **800 000** tonnes en 2018 (**+20%** par rapport à 2017).
Le port a d'ailleurs investi en 2018 dans la modernisation des équipements de manutention.

▶ Depuis le 1er janvier 2016, la Région Hauts-de-France a délégué la compétence plaisance à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB). Le port de plaisance de Boulogne-sur-Mer comptait alors **470** anneaux, répartis dans **3** bassins (bassin Frédéric Sauvage, bassin Napoléon et avant-port), permettant d'accueillir des abonnés à l'année et des visiteurs.

▶ La CAB souhaite dynamiser la plaisance grâce à un plan global qui permettra d'obtenir à terme **1 000** emplacements de plaisance à flot et à terre. Ce plan s'articule autour de l'amélioration et du développement des infrastructures (anneaux supplémentaires, descente à bateaux) afin de gagner en capacité d'accueil et en qualité de service. Cent anneaux supplémentaires ont été créés en 2018 au bassin Napoléon.

Sources :
SEPD 2018, CAB

Crédits photos :
Région hauts-de-France

CALAIS : 1ER PORT FRANÇAIS DE VOYAGEURS

46,1 MT
tonnes de marchandises/an

3,5 M
de véhicules/an

405
véhicules embarqués ou débarqués chaque heure

4 180
emplois directs

▶ Situé à **42** km du Royaume-Uni, Calais bénéficie naturellement de sa proximité géographique pour se développer :

- **1er** port de voyageurs de France, **2ème** d'Europe et **8ème** au niveau mondial
- **4ème** port de commerce de France en 2018 avec **46,1** millions de tonnes de marchandises.

▶ Calais est avant tout un site portuaire de transit de passagers et de marchandises (roulier). Son terminal fonctionne 24H/24H et comptabilise en moyenne 75 mouvements de ferries par jour.

▶ **3,5** millions de véhicules y ont transité en 2018 (**1,6** million de véhicules de tourisme et **1,9** million de véhicules fret), ce qui représente environ **405** véhicules embarqués ou débarqués à l'heure (soit en moyenne **177** véhicules de tourisme et **228** véhicules de fret). Des pics de transit peuvent atteindre sur certains jours **330** véhicules de fret et **630** véhicules de tourisme par heure.

▶ **75%** des passagers embarquant en France à destination du Royaume-Uni et de l'Irlande transitent par Calais (Tunnel ou port).

▶ Par ailleurs, **0,5** millions de tonnes de marchandises diverses (vrac et matériaux bruts) ont transité par Calais en 2018. On dénombre **4 180** emplois directs sur le complexe industrialo-portuaire de Calais.

▶ C'est le seul port français doté d'un terminal d'autoroutes ferroviaires (Calais - Le Boulou et Calais - Turin) favorisant le report modal.

Sources :
SEPD 2018, INSEE 2017

Crédits photos :
Port Boulogne - Calais G. Martin,
Région Hauts-de-France

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

CALAIS PORT 2015 : UNE VOLONTE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT PORTUAIRE

863 M€
d'investissement

Livraison en janvier
2021

▶ Avec **863** millions d'euros d'investissement, ce projet constitue un des plus gros chantiers maritimes en Europe et doit permettre :

- de répondre aux besoins de capacité liés à l'évolution prévisible des trafics
- d'anticiper les évolutions modales de transport intra-européen : cabotage, acheminement ferroviaire
- de répondre aux innovations techniques liées à l'évolution de la taille des navires (ferries de 240m)
- de garantir les conditions d'accessibilité du port.

▶ Il comprend les aménagements suivants :

- création d'un nouveau bassin portuaire de **90** hectares navigables au nord des installations existantes
- création de nouveaux terre-pleins (**65** hectares)
- construction de trois postes transmanche
- création d'une nouvelle zone d'accueil et de contrôles
- refonte des voies d'accès routières et ferrées
- réalisation d'une nouvelle capitainerie.

▶ La réalisation a été déléguée au concessionnaire (SEPD), qui a subdélégué la maîtrise d'ouvrage à la SPD. Des subventions d'équipements de l'Europe ont été obtenues. La Région assure la maîtrise d'ouvrage des éléments de gestion du trafic, la construction d'une nouvelle capitainerie et le suivi des mesures environnementales.

▶ La livraison du chantier CALAIS PORT 2015 est prévue pour janvier 2021.

Sources :
Région Hauts-de-France

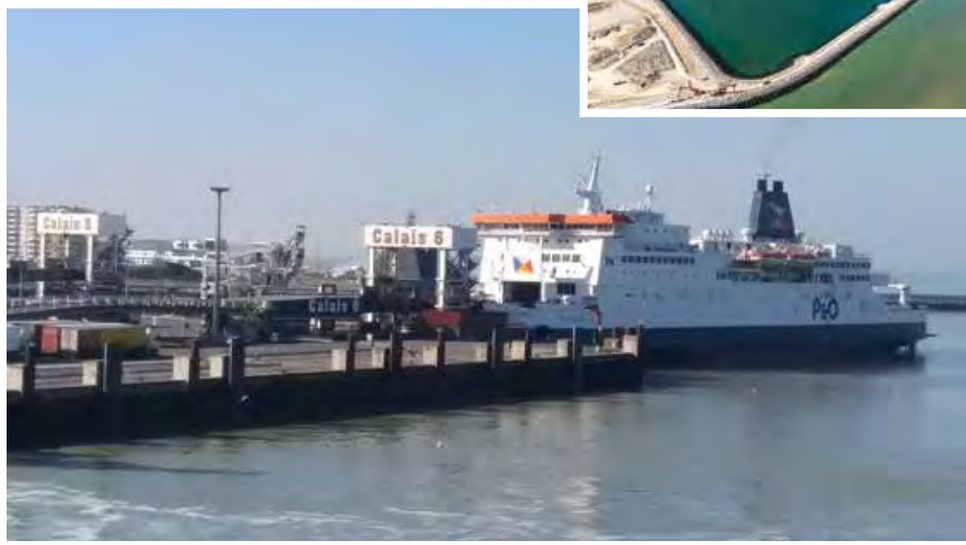

Crédits photos :
Port Boulogne - Calais,
Région Hauts-de-France

LE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE, 3EME PORT DE FRANCE

6 473
navires accueillis en 2018

1er
pôle de fret ferroviaire français

▶ Le port de Dunkerque, géré par l'Etat, présente des résultats prometteurs en 2018 :
Avec une augmentation de **3%** par rapport à 2017, le port au trafic très diversifié (roulier, vrac et minerais, hydrocarbures, conteneurs, céréales, fruits, ...) a atteint **51,6** millions de tonnes.
Il a accueilli **6 473** navires et a transporté **2,62** millions de passagers.
Dunkerque-Port s'étend sur **7 000** hectares et dispose d'une excellente accessibilité nautique et d'une réserve foncière.

▶ Les liaisons ferrées, fluviales et routières permettent des échanges modaux fiables des marchandises avec l'hinterland. Le Canal Seine-Nord Europe renforcera encore les connexions. Dunkerque est le seul port où les trains et les péniches acheminent autant de marchandises que les camions. C'est le premier pôle de fret ferroviaire français (**11%** du trafic national), avec un trafic global de **12** millions de tonnes.

▶ 2017 a également été l'année de l'engagement des travaux d'extension du quai de Flandre : d'un montant de plus de **61** millions d'euros, ils constituent une étape majeure dans le développement de la filière conteneurs.

▶ **35 000** emplois directs, indirects et induits sont générés par l'activité du port de Dunkerque.

Sources :
Dunkerque Port

Crédits photos :
Région Hauts-de-France, Dunkerque Port - Studio MALLEVAEY

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

CAP 2020 : POUR LE DEVELOPPEMENT DU CONTENEUR A DUNKERQUE

Objectif
2,5 M
de conteneurs/an

▶ Le projet Dunkerque CAP 2020 vise à affirmer la place de Dunkerque comme grand port de conteneurs face à la position dominante des grands ports du Benelux, en augmentant sa capacité d'accueil et de traitement des conteneurs (nouveaux navires de **400** m de long) jusqu'à une capacité de **2,5** millions de conteneurs par an à l'horizon 2035.

▶ D'un montant estimé à **689** millions d'euros, le projet consiste au prolongement vers le sud du bassin de l'Atlantique avec **2 000** mètres de quais et de terre-pleins supplémentaires et **350** hectares de zones logistiques, dont **170** hectares d'entrepôts, aménagés à proximité du bassin.

▶ Les aménagements seront conduits de manière progressive en deux phases (deux postes à quais par phase) pour correspondre à la croissance effective du marché conteneur.

▶ Après un débat public qui a permis de constater l'adhésion de la population aux projets du Grand Port Maritime de Dunkerque (**78.5%** de taux de soutien mesuré), le projet va pouvoir entrer dans sa phase réglementaire et opérationnelle.

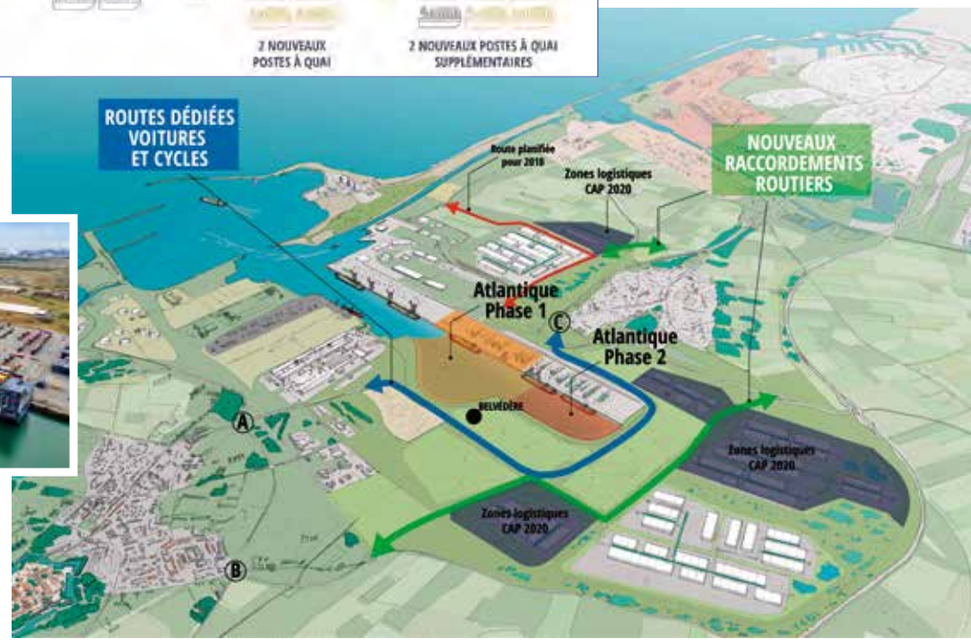

Sources :
Dunkerque Port

Crédits photos :
Région Hauts-de-France, Dunkerque Port - Studio MALLEVAEY

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE : LA VITESSE DE CROISIERE

26 %
des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Europe

57 000
voyageurs / jour

▶ Le lien fixe transmanche, exploité par Eurotunnel (Groupe Getlink), a vu passer depuis sa mise en service en 1994 près de **430** millions de voyageurs (navettes Getlink : **235** millions et Eurostar : **195** millions) et **86** millions de véhicules (voitures, autocars, camions,…).

▶ **26 %** des échanges commerciaux entre le Royaume Uni et l'Europe Continentale passent par le Tunnel sous la Manche, ce qui représente une valeur totale de **138** milliards d'euros par an.

▶ Volume de trafic annuel :

- En 2018, le nombre total de passagers ayant emprunté le tunnel sous la Manche, tous moyens de transport confondus, s'élève à près de **21** millions de personnes, ce qui représente une moyenne journalière de plus de **57 000** voyageurs
- Le système de transport d'Eurotunnel par navettes ferroviaires embarque près de **2,6** millions de voitures et autocars et plus de **1,7** million de camions par an, ce qui en fait le leader mondial du ferroutage
- En 2018, un chiffre d'affaires de plus de **1,07** milliard d'euros, en croissance de **5%**, a été réalisé.

▶ La complémentarité entre le tunnel et les trois grands ports des Hauts-de-France est désormais avérée.

Sources :
Eurotunnel Getlink

Crédits photos :
Eurotunnel Getlink

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, ATOUT ESSENTIEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE

+10 000
emplois directs et indirects créés

+30 000
emplois induits par la mise en service du canal

4,9 Mds €
d'investissement

▶ Le canal Seine-Nord Europe, long de **107** kilomètres, sera construit dans notre région entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. À sa mise en service, prévue pour 2027, il connectera au grand gabarit fluvial le réseau français au réseau nord-européen, en reliant les bassins fluviaux de la Seine et de l'Escaut.

▶ Maillon central du réseau Seine-Escaut, il aura un effet d'entrainement sur le développement et l'attractivité des territoires du réseau, en particulier pour les territoires de notre région situés sur son tracé.

▶ Il favorisera la compétitivité, l'emploi et la coopération entre les ports maritimes de l'axe Seine et du nord de la France en accroissant leur hinterland (Normandie, Grand-Est, Ile-de-France et Hauts-de-France) et en développant la chaine logistique et les services portuaires.

▶ Le canal Seine-Nord Europe améliorera la qualité de l'environnement grâce à des reports de trafic en direction du mode fluvial, sûr et sobre en énergie. Il devrait ainsi permettre de tripler les trafics fluviaux de la région Hauts-de-France et de désengorger les routes :

- une péniche à grand gabarit peut transporter l'équivalent de **200** camions
- **13 000** poids lourds circulent sur l'A1 quotidiennement. Après sa montée en charge le canal délestera l'A1 de près de **500 000** camions par an.

Sources :
Région Hauts-de-France – mission CSNE

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

LES ATOUTS DES PORTS DEPARTEMENTAUX

1 105
emplacements de plaisance sur les cinq sites

Le port de Gravelines - Grand-Fort-Philippe

Le port compte **430** emplacements de plaisance mais ne dispose plus de bateaux de pêche. L'ancienne criée accueille néanmoins plusieurs mareyeurs, dont les poissons vendus proviennent de Dunkerque et Calais. La citadelle de Vauban, gouverneur de Gravelines en 1706, constitue un attrait touristique de la ville, de même que le projet Tourville de reconstruction du vaisseau « Le Jean-Bart ».

Le port d'Etaples-sur-Mer

Situé à l'embouchure de la Canche, c'est un port à marée. La flottille est constituée des chalutiers de la Coopérative Maritime Etaploise qui débarquent leur production à Boulogne-sur-Mer. Une partie est acheminée à Etaples pour sa commercialisation. Des chalutiers débarquent quand les coefficients de marée le permettent. Etaples dispose de **250** anneaux de plaisance et d'une aire de carénage.

Le port du Crotoy :

Erigé sur un banc de sable, le port est héritier d'une longue tradition de pêche. L'ensablement a contraint la majorité des chalutiers à aller au Tréport (seule une dizaine reste immatriculée au Crotoy). Quant au port de plaisance, il peut accueillir **100** bateaux. A l'entrée du port, Le Crotoy dispose d'une plage de sable, la seule du Nord de la France exposée au Sud.

Port d'Etaples-sur-Mer

Port de Gravelines

Sources :
Sites Internet CD80, CD62 et CD59,
Ville d'Etaples-sur-Mer

Crédits photos :
Région Hauts-de-France, Service communication
ville d'Etaples-sur-Mer

Le port du Hourdel :

C'est le plus récent des 3 ports de la baie de Somme et le seul encore en activité régulière.
Il est accessible sur une courte période et lors de marées à fort coefficient. Il accueille quelques bateaux, dont les « sauterelliers » (bateaux à fond plat spécialisée dans la pêche à la crevette grise)
Il peut accueillir **75** bateaux de plaisance. A marée basse, la mer se retire à plus de **14** km et découvre **7 200** hectares. La salicorne (ou passe-pierre) est également cueillie sur les mollières entre le Hourdel et Saint-Valery-sur-Somme.
Pour lutter contre l'ensablement, le Département de la Somme expérimente la mise en place de chasses hydrauliques et envisage une dépoldérisation de la ferme de la Caroline.

Le port de Saint-Valery-sur-Somme :

Il se situe à l'embouchure du Canal de la Somme. C'est un authentique port de pêche, où remontaient les « sauterelliers ». Tributaire des marées, la navigation est difficile pour les chalutiers.
Le port comprend aujourd'hui **250** emplacements de plaisance et accueille de nombreux visiteurs étrangers.

Port de Saint-Valery-sur-Somme

Port du Hourdel

Port du Crotoy

UNE FILIERE PECHE ET AQUACULTURE PERFORMANTE ET DYNAMIQUE, A ACCOMPAGNER DANS SA MODERNISATION

6 700
emplois

▶ Avec plus de **6 700** emplois directs, **320** entreprises et **5,5** milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, la filière halieutique constitue un secteur économique clé pour la région Hauts-de-France.

▶ La flotte régionale de pêche compte **109** navires de petite pêche, **46** de pêche côtière et **6** hauturiers, répartis sur **7** sites portuaires. L'âge moyen des navires est assez élevé (24 ans), et les flottilles sont globalement énergivores, peu adaptables aux nouvelles techniques de pêche et donc moins compétitives que les navires étrangers. Cependant, la modernisation de la flotte est engagée, avec notamment la livraison de **6** navires neufs entre 2017 et 2019.

5,5 Mds €
de chiffre d'affaires annuel

▶ La pêche à pied constitue une activité traditionnelle majeure, particulièrement en Baie de Somme et sur le littoral du Pas-de-Calais. Les **330** professionnels de la région, auxquels s'ajoutent les nombreux pratiquants amateurs, pêchent essentiellement des coques, moules et végétaux marins.
La Région Hauts-de-france œuvre avec les organisations professionnelles à la structuration de cette activité et à la recherche de nouvelles ressources (couteaux et amandes de mer).

▶ La production mytilicole s'établit en 2018 à **3 500** tonnes pour un chiffre d'affaires de **7,4** millions d'euros. Le littoral régional offre de nombreuses potentialités de développement et de diversification de la conchyliculture.

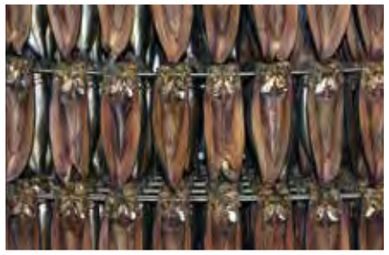

Sources :
Région Hauts-de-France - DPEAP, SEPD 2018, PROEPP 2017, Aquanord Ichtus, Comité Régional de Conchyliculture

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
La filière halieutique

33 %
de la production nationale d'aquaculture

▶ La pisciculture marine représente un tiers de la production nationale (**1 800** tonnes par an) et **72** emplois directs, grâce à l'activité de la ferme Aquanord de Gravelines (production de bars et daurades) et de l'écloserie Ichtus (production d'alevins et de larves).

▶ Avec plus de **300 000** tonnes par an, la zone de Capécure à Boulogne-sur-Mer concentre les activités de négoce et de transformation de la région et constitue une plate-forme de transformation des produits de la mer leader en Europe. Les activités de mareyage et de transformation y représentent respectivement **12 %** et **14 %** des entreprises françaises, **17 %** et **18 %** des emplois en France et **16 %** et **10 %** du chiffre d'affaires national.

▶ Dans le cadre de la gestion déléguée du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), la Région Hauts-de-France accompagne les entreprises de la filière avec **14** millions d'euros d'aides européennes entre 2014-2020. Dans ce cadre, la Région a établi en 2016 le Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche (PROEPP) afin de renforcer la cohérence de la façade en termes de services et d'infrastructures portuaires.

LE TOURISME LITTORAL

10 000
emplois dans le tourisme littoral

▶ En matière d'attractivité touristique, la région dispose de nombreux atouts naturels (Grands Sites de France des Deux Caps et de la Baie de Somme, réserve naturelle du Marquenterre, Parcs naturels régionaux), d'équipements touristiques (Nausicaa à Boulogne-sur-Mer, Maréis à Etaples, Musée portuaire de Dunkerque), de manifestations festives et culturelles (Rencontres internationales des cerfs-volants à Berck, carnaval de Dunkerque).

▶ En 2018, le tourisme littoral en Hauts-de-France concerne **10 000** emplois, soit un tiers des emplois régionaux de l'économie maritime et représente **0,4 %** de l'emploi régional total contre **0,8 %** au niveau national. Ces emplois se concentrent en majorité dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les activités récréatives, culturelles ou commerciales.

▶ Une cinquantaine de communes littorales offrent un accueil touristique important. Sur le territoire de la CCI Littoral Hauts-de-France, on dénombre **54 213** lits en 2016, répartis sur **241** hôtels, **291** campings, **10** villages vacances, **13** résidences de tourisme et **6** auberges de jeunesses, sans compter les nombreux gites et chambres d'hôtes. Les nuitées sur le littoral sont en progression de **5,3%** entre 2017 et 2018.

Sources :
INSEE 2017, Comité Régional du Tourisme, CCIL HDF
Pôle Emploi - juin 2018

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Tourisme et plaisance : des atouts au service de l'attractivité régionale

LE DEVELOPPEMENT DE LA PLAISANCE

3 000
anneaux dans les ports de la région

▶ En octobre 2016, les assises régionales du nautisme et de la plaisance, organisées avec le soutien de la Région Hauts-de-France, ont permis de mieux cerner le potentiel de la filière nautique et de présenter ses enjeux et perspectives.

▶ On recense ainsi en Hauts-de-France près de **3 000** anneaux dans **9** ports maritimes (Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne-sur-Mer, Etaples, La Madelon, Le Crotoy, Le Hourdel et Saint-Valery-sur-Somme).

▶ **14** fédérations sportives sont concernées par le nautisme, filière qui génère plus de **320** millions d'euros de retombées directes, indirectes et induites et **2 213** emplois. Les entreprises régionales de la filière nautique sont essentiellement des TPE actives dans le secteur du négoce et de la maintenance.

▶ L'association des ports de plaisance maritime et fluviaux des Hauts-de-France a été créée en décembre 2017, avec pour ambition de fédérer les acteurs autour d'un projet de développement économique et d'attractivité économique régionale.

▶ Un comité régional du nautisme et de la plaisance Hauts-de-France va également être constitué, permettant à la Région de consolider sa stratégie et son plan d'actions.

▶ L'adaptation aux nouveaux usages constitue un enjeu de la filière pour soutenir une pratique nautique nouvelle (location, coaching, conciergerie, montée en puissance du commerce sur internet) et plus respectueuse de l'environnement.

Sources :
Région Hauts-de-France – MITA, INSEE 2017, PMCO 2014, Sites Internet des ports de plaisance

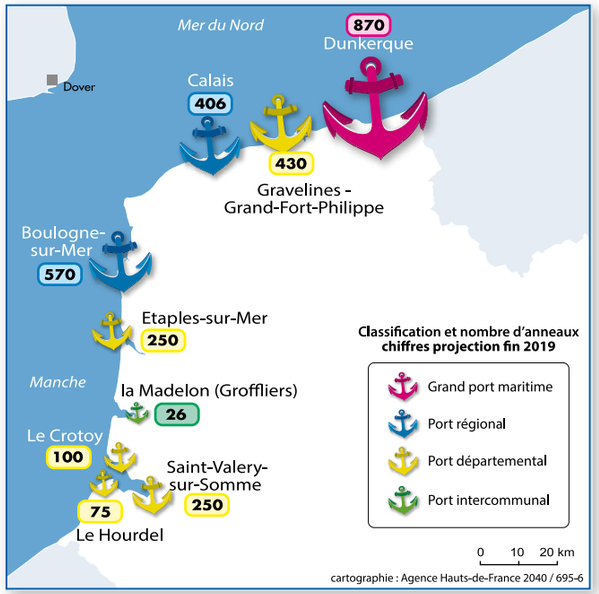

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

UN TERRITOIRE SPECIALISE SUR L'EXCELLENCE ENERGETIQUE

LE CLUSTER EURAÉNERGIE MOBILISÉ POUR L'INNOVATION

▶ La production d'énergie constitue un secteur d'activité extrêmement dynamique et innovant sur le littoral régional.

▶ D'une puissance installée de **5,4** gigawatts, la centrale nucléaire de Gravelines, plus grosse centrale d'Europe, utilise l'eau de mer en refroidissement de ses installations.

▶ Mis en service en janvier 2017, le terminal méthanier de Loon-Plage est le **2ème** plus important d'Europe continentale, d'une capacité annuelle de **13** milliards de m^3 de gaz, soit environ **20 %** de la consommation annuelle française et belge de gaz naturel.

▶ Le cluster Euraénergie réunit des partenaires divers (universités, laboratoires, start-up, grandes entreprises du domaine de l'industrie ou de l'énergie), sur des thèmes innovants comme l'hydrogène, les réseaux multi-fluides, le froid, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

▶ Le développement de technologies énergétiques, comme la thalassothermie (projet de pompe à chaleur sur eau de mer porté par l'agglomération boulonnaise) pourrait permettre de fournir aux entreprises des services énergétiques portuaires et contribuer à renforcer l'attractivité et à la compétitivité des zones portuaires.

Sources :
SEPD 2018, INSEE 2017

Crédits photos :
Dunkerque Promotion

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Un contexte économique dynamique, innovant et ambitieux pour la production énergétique

UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE À LA TRANSITION ENERGETIQUE

RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TRANSPORT MARITIME DURABLE

▶ Le territoire dunkerquois est résolument engagé dans une démarche d'excellence en matière d'ingénierie énergétique. Candidat au dispositif TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition), le projet « Transformation d'un écosystème industrialo-portuaire » s'articule autour de l'innovation, des nouvelles filières énergétiques, de la sobriété énergétique et de l'économie circulaire.

▶ Par ailleurs, le territoire dunkerquois ambitionne de se positionner comme leader de l'avitaillement en GNL, permettant de supprimer les émissions de soufre et de particules fines et de réduire de 80 % les oxydes d'azote et de 20 % les émissions de CO2. Pour répondre aux enjeux du transport maritime durable, les armateurs, les compagnies maritimes et les gestionnaires portuaires doivent s'engager, avec le soutien des pouvoirs publics, dans des investissements importants pour l'évolution de la motorisation des navires et l'alimentation électrique à quai.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES EMR

▶ La façade maritime dispose par ailleurs d'un important potentiel de production d'énergies marines renouvelables (marémoteur, hydrolien). Leur développement permettra de diversifier le mix électrique régional en répondant aux enjeux de la transition énergétique. Il devra néanmoins se faire en étroite concertation avec les acteurs des territoires littoraux afin de respecter les projets et les activités déjà implantées localement.

Source :
Dunkerque Promotion, Dunkerque LNG

Crédits photos :
Dunkerque LNG - Happy Day, Eel-Energy

LA FORCE DE L'INDUSTRIE MARITIME REGIONALE

637
emplois

▶ Implantées à Calais, Dunkerque, Etaples-sur-Mer et Boulogne-sur-Mer, la construction et la réparation navale représentent des activités industrielles historiques de la région, offrant en 2012, **637** postes de travail répartis sur les **3** ports majeurs.

▶ Deux entreprises historiques sont présentes en Hauts-de-France : la SOCARENAM (Société Calaisienne de réparation navale et mécanique), implantée à Calais, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Etaples et Saint-Malo, et la Société DAMEN SHIPREPAIR, implantée à Dunkerque.

▶ Fort d'une équipe de **250** personnes, le chantier SOCARENAM produit des bâtiments pour la défense nationale ainsi que des navires de pêche et de service.

▶ Le chantier de réparation navale DAMEN SHIPREPAIR est équipé d'une grande cale sèche pouvant accueillir les navires « Cape Size » de **180 000** tonnes. Il dispose également d'un dock flottant permettant d'accueillir les plus grands ferries en service, et de **750** mètres de quai de réparation. Pionnière dans l'innovation, l'entreprise vient de procéder à la première conversion au GNL d'une drague aspiratrice, enjeu majeur pour le transport maritime durable.

▶ Conformément à sa politique économique et de création d'emplois, la Région, en qualité d'autorité portuaire, participe aux projets d'équipements sur les sites portuaires régionaux pour le développement de cette activité.

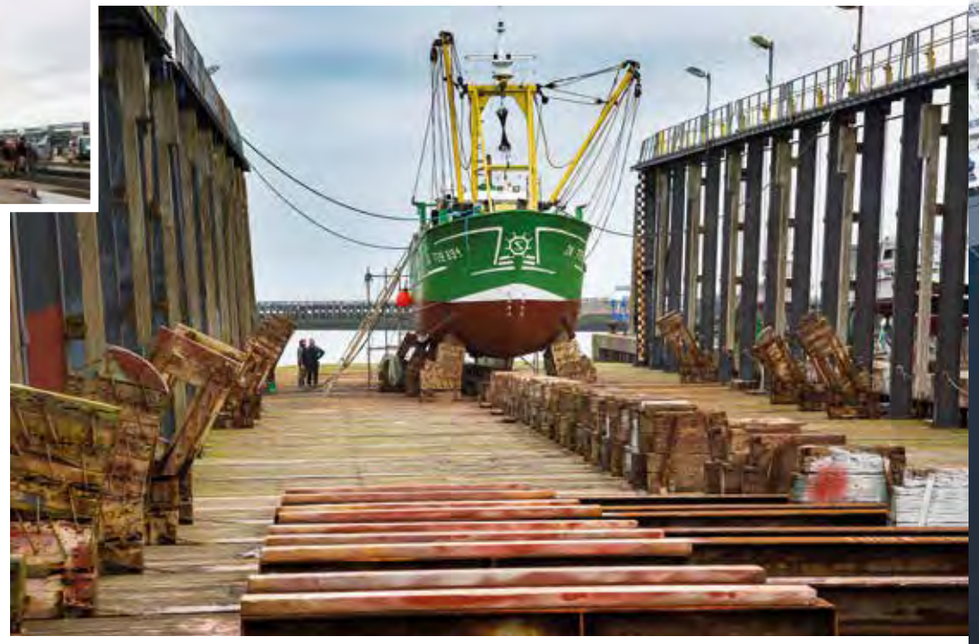

Sources :
Dunkerque Port, Socarenam, Damen Shiprepair

Crédits photos :
SOCARENAM, Port Boulogne-Calais / G.Martin, Dunkerque Promotion

LE DOCUMENT STRATEGIQUE DE FAÇADE

DE TRÈS NOMBREUSES ACTIVITÉS MARITIMES À COORDONNER

▶ Dans un souci de cohabitation des activités en mer et de préservation ou de restauration du bon état écologique du milieu marin, la Commission Européenne a adopté deux directives complémentaires : la Directive Cadre 2008/56/CE Stratégie pour le Milieu Marin du 17 juin 2008 (DCSMM) et la Directive 2014/89 relative à la Planification Spatiale Maritime (DCPSM).

▶ En France, l'Etat a décidé de mettre en œuvre ces deux directives de façon combinée en élaborant des Documents Stratégiques de Façade (DSF), qui doivent permettre de préciser et décliner de manière opérationnelle les orientations de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML), adoptée en février 2017.

▶ Le DSF Manche Est - Mer du Nord est en cours d'élaboration, il comporte **5** objectifs :

- le développement de l'économie maritime
- la prévention des conflits d'usage
- la préservation du milieu marin
- le développement des connaissances
- le renforcement de la place de la France à l'international.

LA RÉGION MOBILISÉE SUR LES ENJEUX DU DSF

▶ Le DSF identifie les multiples enjeux de la façade maritime, fixe des objectifs socio-économiques et environnementaux, et propose des vocations pour les différents secteurs de la façade.

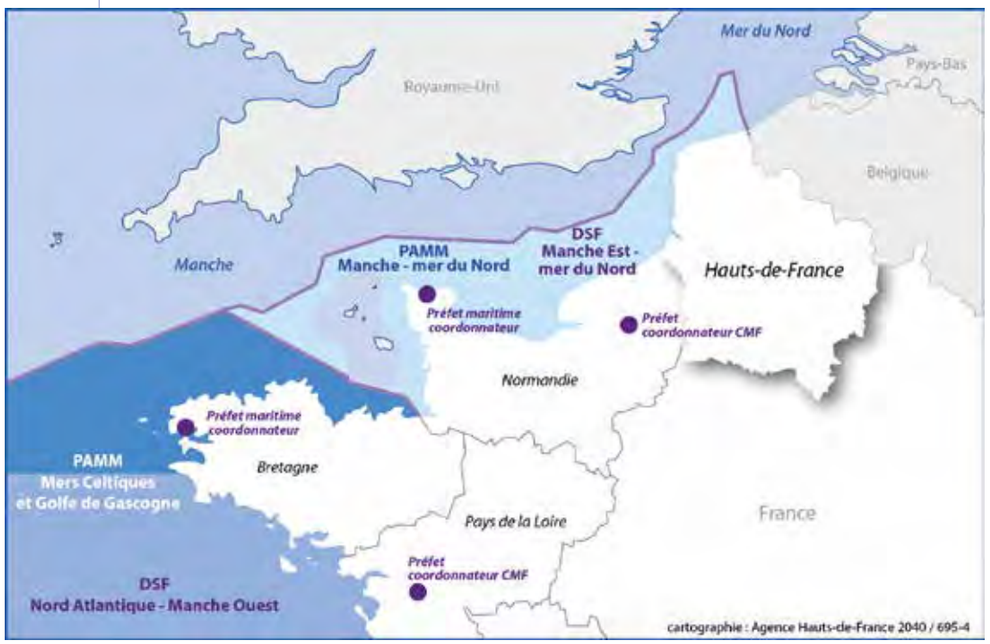

Sources : DIRM MEMN

VERS UN AMENAGEMENT DURABLE DE LA FRANGE LITTORALE

DES ÉQUILIBRES FRAGILES A PRÉSERVER

▶ A la jonction de la Manche et de la Mer du Nord et en position transfrontalière avec plusieurs régions européennes, la façade maritime constitue un atout majeur pour la région. Long de **210** km et accueillant **14 %** de la population des Hauts-de-France, le littoral régional propose une grande diversité de milieux et de paysages, et présente un fort potentiel d'attractivité, d'innovation et de développement d'activités.

▶ Pour autant, de nombreuses pressions s'exercent sur cet espace fragile : risques technologiques (industrie et transport maritime), vulnérabilité à l'érosion côtière et à la submersion marine en lien avec le changement climatique, pollution physico-chimique et biologique, limitation du foncier disponible, multiplicité des activités pouvant engendrer des conflits d'usage, etc.

▶ L'aménagement durable du littoral revêt ainsi une importance cruciale pour préserver les facteurs d'attractivité et le potentiel de développement.

▶ Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), la Région Hauts-de-France intègre un objectif spécifique pour le littoral : « Assurer un développement équilibré et durable du littoral », intégrant les enjeux de biodiversité, de résilience face au changement climatique et de développement du hub logistique.

Sources : CCIL HDF

Crédits photos : Région Hauts-de-france

POUR UNE GESTION DURABLE DES RISQUES D'ÉROSION ET DE SUBMERSION

NÉCESSITÉ DE DÉMARCHES COLLECTIVES D'ANTICIPATION ET D'ADAPTATION

▶ Le littoral régional est très fortement soumis à l'érosion côtière : recul des côtes meubles (jusqu'à **130** mètres d'ici **10** ans), éboulement de falaises et abaissement du niveau des plages (**-1m** en 10 ans sur certains sites).

▶ Le phénomène de submersion marine concerne particulièrement le polder des wateringues (**80 000** hectares), les bas-champs picards (**30 000** hectares) et les zones basses de fonds d'estuaires.

▶ Les enjeux humains, socio-économiques et patrimoniaux sont multiples : plus de **100 000** personnes concernées, vulnérabilité des stocks et des sites de productions, perte d'attractivité, perturbation des réseaux et voies de communication… Les moyens financiers à mobiliser pour gérer ces risques sont évalués à **300** millions d'euros d'ici **2050.**

▶ Dans les prochaines décennies, l'élévation du niveau de la mer (**+1m** minimum à l'horizon **2100**) et la récurrence et l'intensité des tempêtes hivernales vont augmenter cette vulnérabilité.

▶ Face à ce constat, la Région Hauts-de-France soutient les démarches stratégiques locales établies aux échelles spatiales et temporelles adéquates et intégrant la gestion des risques dans les politiques d'aménagement du territoire, une démarche d'adaptation face au changement climatique, l'entretien pérenne des ouvrages de protection et la préservation des milieux naturels comme éléments contribuant à la protection du littoral.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
SMBSGLP, Commune d'Ault, CA2BM

Sources :
SMBSGLP, Commune d'Ault, CA2BM - 2015, PMCO - 2014, Observatoire du climat en Nord - Pas de Calais, Rapports du GIEC

PRESERVER LES ATOUTS DU LITTORAL POUR PERENNISER SON ATTRACTIVITE

UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE 1er PLAN

▶ Grands Sites de France, équipements touristiques, réserves naturelles, patrimoine bâti des stations balnéaires, manifestations sportives ou récréatives d'envergure internationale : le littoral régional concentre une part essentielle du patrimoine naturel, paysager et culturel des Hauts-de-France, atouts majeurs pour l'attractivité du territoire et la qualité du cadre de vie des populations locales.

▶ La bonne fonctionnalité des écosystèmes marins et littoraux est essentielle pour assurer de multiples services pour les populations locales : production de ressources alimentaires (filières halieutiques), protection contre les risques naturels, pratique de loisirs traditionnels (baignade, sports nautiques, pêche à pied, chasse à la hutte), etc.

▶ Il est ainsi primordial de préserver ces milieux des différentes pressions auxquelles ils sont exposés (urbanisation, pollution, surfréquentation saisonnière, surexploitation) ainsi qu'aux conséquences du changement climatique (élévation de la température et du niveau de la mer, érosion du trait de côte, acidification du milieu marin, modification du régime des fleuves côtiers, etc.)

▶ Le rôle des instances de gouvernance partagée des milieux naturels est ainsi très important : protection foncière par le Conservatoire du Littoral, gestion coordonnée au sein des Parcs naturels régionaux et du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

L'ASSOCIATION DE TOUS LES ACTEURS POUR UNE GESTION CONCERTÉE

▶ A l'échelle nationale, le Conseil National de la Mer et des Littoraux, réunissant des représentants des administrations, des collectivités locales, des acteurs socio-professionnels, des associations et des personnalités qualifiées, est consulté sur l'élaboration des politiques concernant la mer et le littoral.

▶ De la même manière, les Conseils Maritimes de Façade assurent la concertation entre l'Etat et les acteurs territoriaux à l'échelle des 4 façades maritimes de métropole.

▶ Plus localement, une expérience de gestion concertée du milieu marin a vu le jour en Hauts-de-France, avec la création du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et l'adoption de son plan de gestion, autour d'objectifs partagés entre les acteurs.

▶ **Dans l'objectif de favoriser la croissance bleue,** le Comité France Maritime réunit les représentants des différentes filières de l'économie maritime et les Régions littorales, sous l'animation conjointe du Secrétariat Général de la Mer et du Cluster Maritime Français.

▶ En matière de gestion des risques naturels littoraux, la Région Hauts-de-France soutient **l'adoption et la mise en œuvre de stratégies locales** partagées entre l'Etat et les collectivités locales aux bonnes échelles spatiales et temporelles.

Conseil de gestion du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale juillet 2018

Crédits photos : Région Hauts-de-France, AFB - Sylvain Dromzée

L'AMBITION POUR LA CONNAISSANCE, LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

RENFORCER LA CONNAISSANCE DU MILIEU MARIN

▶ Le lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer / Le Portel propose des formations diversifiées : CAP de matelot, bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes, bac pro électromécanicien marine et BTS maritime pêche et gestion de l'environnement marin.

▶ Grâce à ses universités (ULCO, Université de Lille, UPJV), ses grandes écoles (Institut polytechnique LaSalle Beauvais, Mines-Télécom Lille Douai, etc.), ses organismes de recherche (IFREMER, CNRS, CEREMA, BRGM…), ses pôles de compétitivité et ses plateformes d'innovation, et avec l'appui des instituts nationaux (INSEE), la Région Hauts-de-France dispose d'une réelle capacité de production de connaissance et d'innovation.

▶ Ainsi, pour la filière halieutique, le pôle de compétitivité AQUIMER fédère un tissu riche en termes de recherche et d'innovation (plate-forme d'innovation Nouvelles Vagues, ANSES, Yncréa,…), portant notamment sur l'évaluation et la gestion de la ressource, le développement durable de l'aquaculture, la performance industrielle, la valorisation des produits et la sécurité sanitaire.

▶ Néanmoins, la connaissance de certains domaines comme la géomorphologie, la dynamique du trait de côte, la biodiversité, les milieux marins etc., est encore lacunaire, difficile d'accès, morcelée et généralement trop peu partagée avec les décideurs économiques et politiques.

▶ Les champs de connaissance concernant les milieux littoraux et maritimes comprennent les sciences dites « techniques » : géosciences (dynamique littorale et sédimentaire, climatologie et océanographie, ressources minérales) et les sciences du vivant (connaissance et fonctionnement des espèces, des habitats et des écosystèmes littoraux et marins, biotechnologies), mais également les sciences humaines et sociales : histoire, géographie, droit, démographie, sociologie et psychologie, prospective, etc.

▶ Les avancées et la diffusion des connaissances dans ces différents domaines sont essentiels, tant en matière de recherche fondamentale que de recherche appliquée.

Crédits photos :
Région Hauts-de-France, Pôle Aquimer
Xavier Nicostrate

DES ENJEUX TRANSVERSAUX : LA CONNAISSANCE ET LA GOUVERNANCE

Renforcer la connaissance, la formation, la recherche et l'innovation
pour mieux répondre aux défis du développement durable

LES ENJEUX DE DEMAIN

L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

▶ **Favoriser l'innovation pour permettre le développement durable de l'économie maritime**

Pour valoriser le potentiel de développement de la « croissance bleue » tout en préservant la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels, la région doit renforcer sa capacité d'innovation et mobiliser sa communauté scientifique autour de nombreux enjeux (production d'énergies renouvelables, motorisation des navires, développement de l'aquaculture, valorisation des produits de la mer, valorisation des sédiments non immergeables, etc.).

▶ **Renforcer la connaissance pour améliorer la prise de décision**

Face aux multiples enjeux qui se concentrent sur l'espace littoral, le défi de la connaissance et de l'information est essentiel afin de permettre aux acteurs du littoral et de la mer de prendre des décisions optimales de gestion et/ou d'aménagement. Il apparaît ainsi essentiel de renforcer les liens entre la communauté scientifique et les décideurs publics. De même, les connaissances acquises par la communauté scientifique doivent être transférées, dans la mesure du possible, aux entreprises afin que ces dernières s'en emparent et gagnent en compétitivité.

▶ **Renforcer la mise en réseau des acteurs de la connaissance**

Il importe de poursuivre le soutien à la structuration des forces de recherche initiée au travers du projet « MARCO » (Recherche MARine et littorale en Côte d'Opale).

Le Réseau d'Observation du Littoral Normandie Hauts-de-France (ROL), dont les missions sont d'identifier, consolider et valoriser la connaissance scientifique et technique existante sur la dynamique côtière et les risques littoraux de la frontière belge à la baie du Mont Saint-Michel, doit être pérennisé afin de fournir aux élus et décideurs des outils d'aide à la gestion du littoral.

En s'appuyant sur les équipes universitaires, les laboratoires et les structures de diffusion et de valorisation de la connaissance, mais aussi les apports des sciences participatives, l'enjeu de la constitution d'un cadre d'expertise partagé sur les problématiques littorales et maritimes devrait permettre de développer une culture commune et d'aider à la prise de décision.

Ainsi, en s'appuyant sur les structures existantes, notamment AQUIMER, les initiatives de constitution de clusters maritimes pourraient être soutenues par l'Etat et les collectivités locales dans une logique de renforcement de l'intelligence collective sur les enjeux maritimes et littoraux.

GLOSSAIRE

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CAB : Communauté d'Agglomération du Boulonnais

CA2BM : Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CEREMA : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CFM : Comité France Maritime

CIMER : Comité Interministériel de la Mer

CMF : Conseil Maritime de Façade

CMF : Cluster Maritime Français

CNML : Conseil National de la Mer et des Littoraux

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CSNE : Canal Seine-Nord Europe

DCPSM : Directive Cadre sur la Planification Spatiale Maritime

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DMPL : Direction Mer, Ports et Littoral

DPEAP : Direction des Partenariats Economiques, de l'Artisanat et de la Pêche

DSF : Document Stratégique de Façade

DSP : Délégation de Service Public

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

GIEC : Groupe International d'Experts sur le Climat

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

GPMD : Grand Port Maritime de Dunkerque

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MARCO : recherche MARine et littorale en Côte d'Opale

MEMN : Manche Est - Mer du Nord

MITA : Mission Ingénierie Touristique et Attractivité

PAMM : Plan d'Action pour le Milieu Marin

PMCO : Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

PROEPP : Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche

ROL : Réseau d'Observation du Littoral

SEPD : Société d'Exploitation des Ports du Détroit

SMBSGLP : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

SML : Service Mer et Littoral

SNML : Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral

SOCARENAM : Société Calaisienne de Réparation Navale et Mécanique

SPD : Société des Ports du Détroit

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

TPE : Très Petite Entreprise

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

UPJV : Université de Picardie Jules Verne

VNF : Voies Navigables de France

Crédits photos : Région Hauts-de-France

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

Retrouvons-nous sur :

regionhautsdefrance

@hautsdefrance

Région Hauts-de-France

regionhdf

region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr